

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Calvados
Commune de Courtonne-la-Meurdrac

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
Arrêté de Nomination des membres du Conseil d'Administration

Le maire de la commune de Courtonne-la-Meurdrac,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération 29/2020 du conseil municipal en date du 12 juin 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
Vu la délibération 30/2020 du conseil municipal en date du 12 juin 2020, élisant les représentants du conseil municipal au sein du CCAS,

Arrête :

Article 1 : sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Eric Boissard (Président)
- Thierry Gatinet
- Yannick Leborgne
- Nadine Maillet
- Nadine Thébaud
- Séverine Cribier
- Agnès Leborgne
- Adeline Michel
- Annie Ruaux

Article 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à COURTONNE LA MEURDRAC, le 26 juin 2020
Le Maire, Eric Boissard

